



APPEL A CANDIDATURE POUR LA CONCESSION

D'UNE LOGE SOUS LA HALLE

PLACE GABRIEL ROUY

- **A partir du 1^{er} avril 2023**, la loge n°8 sera mise en concession sous la Halle de Bagnères de Luchon, située place Gabriel Rouy.
- Cette loge sera exclusivement destinée à la **vente de produits alimentaires (métiers de bouche, vente d'aliments en conserves...)**.
- La surface de cette loge est de 10,3 m², elle est équipée de :
 - Branchement électrique.
 - Branchement eau.
 - Evacuation eau.
- L'indemnité journalière d'occupation de cette loge est fixée à **0,24€/m², soit 902,28€/an.**
- Les commerçants bénéficiant d'une loge sous la Halle de Bagnères de Luchon devront respecter les règles imposées par **l'arrêté Municipal 20220461 du 5 octobre 2022.**
- Les commerçants souhaitant faire acte de candidature devront adresser leur demande par courrier à monsieur le Maire de Bagnères de Luchon avant le mercredi 22 février 2023 (cachet de la poste faisant foi).

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

Le poste de police municipale par téléphone au 05.61.94.68.81 ou par courriel à accueil-police@mairie-luchon.fr